



**FATIH BIROL**  
Directeur exécutif



[info@iea.org](mailto:info@iea.org)



[www.iea.org](http://www.iea.org)



[@IEA ; @IEABirol](https://twitter.com/IEA)

« **Les membres de l'AIE et de ses organisations apparentées représentent aujourd'hui près de 75 % de la consommation mondiale d'énergie et plus de la moitié de la production. En collaborant étroitement avec ses membres et les pays de l'Association, l'AIE influe de plus en plus sur la sécurité et la pérennité des approvisionnements énergétiques mondiaux.** »

## Agence internationale de l'énergie

L'**Agence internationale de l'énergie (AIE)**, autorité mondiale de l'énergie, fournit des données et des analyses sur l'ensemble des combustibles et technologies énergétiques, ainsi que des solutions à l'intention des pouvoirs publics, des entreprises et des citoyens, afin de les aider à effectuer des choix énergétiques sûrs, abordables et durables. L'AIE mène des travaux sur les politiques énergétiques, organise des formations dans le monde entier et collabore avec plus de 6 000 experts des administrations, entreprises et établissements de recherche.

En 2018, l'AIE a élargi ses travaux en s'appuyant sur les trois piliers de sa modernisation : l'engagement mondial, la sécurité énergétique et les technologies des énergies propres :

- **Engagement mondial** : l'Afrique du Sud a rejoint l'Association de l'AIE, qui compte désormais huit pays avec le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Maroc, Singapour et la Thaïlande. La coopération de l'Agence avec ces pays s'est intensifiée dans le cadre de programmes de travail communs.
- **Sécurité énergétique** : l'AIE a poursuivi ses travaux consacrés à l'intégration des systèmes électriques et à la sécurité des approvisionnements en électricité, tout en entretenant des relations diplomatiques à haut niveau avec les pays producteurs et importateurs de pétrole.
- **Technologies des énergies propres** : des rencontres ministérielles au sommet ont permis aux décideurs publics et privés d'échanger sur diverses questions technologiques, notamment les énergies renouvelables ; le captage, l'utilisation et le stockage du CO<sub>2</sub> ; l'énergie nucléaire ; et la maîtrise de l'énergie. Le Programme de transition vers les énergies propres de l'AIE a commencé à être exécuté dans six domaines thématiques. Par ailleurs, l'AIE a été invitée à coordonner l'initiative *Biofuture Platform*.

En 2018, sur la base de ses vastes données mondiales et de ses relations de partenariat, l'AIE a notamment produit les publications phares suivantes :

- le rapport *World Energy Outlook 2018*, axé sur l'électricité
- les premières publications exclusivement numériques : *Global Energy & CO<sub>2</sub> Status Report* et *Tracking Clean Energy Progress 2018*
- le rapport mensuel *Oil Market Report* et cinq rapports sectoriels (hydrocarbures, gaz naturel, charbon, énergies renouvelables et efficacité énergétique)
- plusieurs dizaines de rapports spéciaux et de plateformes numériques, dont *World Energy Investment*, *Future of Cooling*, *Future of Petrochemicals* et *Offshore Energy Outlook*. ■



Extrait de :  
**Secretary-General's Report to Ministers 2019**

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/d4b4a55c-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2019), « Agence internationale de l'énergie », dans *Secretary-General's Report to Ministers 2019*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/64c96652-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :  
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.